

## RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

ASSUREUR: AXA

TYPE DE CONTRAT : Exclusif

GARANTIE: 11 millions d'euros par sinistre

REIKI

SHIATSU

MAGNETISME

SOPHROLOGIE

RELAXOLOGIE

REFLEXOLOGIE

• PNL

HYPNOSE

PSYCHOMOTRICITE

PSYCHOLOGIE

PSYCHANALYSE

AGENCE : Pierre ZADOK

ANTERIORITE DU CONTRAT: 15 ans

NOMBRE D'ACTIVITES associées au contrat: 4

NATUROPATHIE

• QI QONG

• TAI CHI

MASSAGES BIEN ÊTRE

• MTC SANS AIGUILLES

• FORMATEUR DANS CES ACTIVITES

• TECHNIQUE NEURO STRUCTURELLE (NST)

CONSTELLATION SYSTEMIQUE

COMMUNICATION NON VIOLENTE

Pour une activité non mentionnée ici, prendre contact avec le SNK®.

Activités demandant une souscription d'un autre contrat :

KINESITHERAPIE

OSTEOPATHE

ASSURANCE DE L'EXPLOITATION DE L'ACTIVITE : chute, bris, accidents corporels

ASSURANCE LIEE A L'ACTIVITE DU KINESIOLOGUE

ASSURANCE LORS DE MANIFESTATION EXTERIEURE : 30 jours par an

MONTANT DE LA PRIME : **81€27** NE COMPREND PAS LA PROTECTION JURIDIQUE

**CONTRAT EN SUPPLEMENT**: PROTECTION JURIDIQUE: LITIGE AVEC DES TIERS (administration, banque, propriétaire du local loué, client, voisin, confrère etc....).

MONTANT DE LA PRIME : 99€09

## **CONDITIONS DE SOUSCRIPTION A LA RCP**:

- le kinésiologue ne prétend pas être « thérapeute », la kinésiologie ne faisant pas partie des thérapies
  - être à jour de la cotisation auprès du SNK

## **MODALITES D'INSCRIPTION** - Remplir :

- le bulletin d'adhésion fourni par le SNK®
- joindre un chèque à l'ordre de Pierre ZADOK AXA selon le(s) contrats désiré(s)

Syndicat National des Kinésiologues<sup>®</sup>
91 allée de la Fraternité – 77550 MOISSY CRAMAYEL
06 02 27 28 18 - www.snkinesio.fr - mail : <u>s-n-k@hotmail.fr</u>
Enregistré en mairie sous le N° 23 - Siret – 753 113 984 00011 – APE 9499Z